



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
116<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Nusa Dua, Bali (Indonésie), 29 avril - 4 mai 2007



Première Commission permanente  
Paix et sécurité internationale

C-I/116/DR-am  
27 avril 2007

**ASSURER LE RESPECT DE TOUTES LES COMMUNAUTÉS ET CROYANCES RELIGIEUSES ET  
LEUR COEXISTENCE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION**

***Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Allemagne, du Canada, de la Chine, de l'Égypte, de l'Espagne, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de l'Italie, du Japon, de la Jordanie, du Kazakhstan, du Koweït, du Mexique, des Philippines, de la Roumanie, du Soudan, de la Suède et du Venezuela.***

**PREAMBULE**

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) ~~affirmant que la tolérance pour~~ **l'acceptation de** la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique, ainsi que le dialogue entre les civilisations et au sein de chaque civilisation sont essentiels pour le respect, la co-existence pacifique et la coopération entre les individus et les peuples, dans leur diversité de croyances, de cultures et de langues, sans craindre ni réprimer les différences au sein des sociétés et entre les sociétés mais en les chérissant comme un atout précieux de l'humanité,

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) ~~affirmant que la tolérance pour~~ **la reconnaissance de** la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique, ainsi que le dialogue entre les civilisations et au sein de chaque civilisation sont essentiels pour le respect, la co-existence pacifique et la coopération entre les individus et les peuples, dans leur diversité de croyances, de cultures et de langues, sans craindre ni réprimer les différences au sein des sociétés et entre les sociétés mais en les chérissant comme un atout précieux de l'humanité,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) ~~affirmant que la tolérance pour~~ **la reconnaissance et l'acceptation de** la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique, ainsi que le dialogue entre les civilisations et au sein de chaque civilisation sont essentiels pour le respect, la co-existence pacifique et la coopération entre les individus et les peuples, dans leur diversité de croyances, de cultures et de langues, sans craindre ni réprimer les différences au sein des sociétés et entre les sociétés mais en les chérissant comme un atout précieux de l'humanité,

(Italie)

Nouvel alinéa 1bis

Transférer les paragraphes 13, 14 et 15 du dispositif au préambule et modifier le tout comme suit :

1bis) ~~considère~~ **considérant** que le respect de la diversité religieuse et culturelle et le dialogue entre les différentes religions et cultures dans un monde de plus en plus globalisé promeuvent la compréhension entre les religions, les cultures et les civilisations et contribuent à la coopération internationale; ~~et qu'ils observe que le respect de la diversité des religions et des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles~~ peuvent concourir à combattre les idéologies et les pratiques fondées sur la discrimination, l'intolérance et la haine, et contribuent à renforcer la paix dans le monde, la justice sociale et l'amitié entre les peuples **et observant** ~~observe en outre~~ que, malgré l'intolérance et les conflits qui engendrent des clivages entre pays et régions et qui constituent une menace croissante pour les relations pacifiques entre les nations, toutes les cultures et les civilisations ont en commun un ensemble de valeurs universelles et peuvent toutes contribuer à l'enrichissement de l'humanité;

(Egypte)

Alinéa 2

Supprimer l'alinéa existant.

(Egypte)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) ~~notant~~ **soulignant** qu'il importe de promouvoir la compréhension, la tolérance, le respect mutuel et l'amitié entre les êtres humains dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues et *rappelant* la dignité intrinsèque et les droits de l'homme et les libertés fondamentales égales et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, que tous les Etats ont l'obligation d'observer et de protéger, et dont ils doivent encourager le respect universel,

(République islamique d'Iran)

Fusionner le deuxième alinéa et le paragraphe 14 du dispositif et modifier comme suit :

2) *notant* qu'il importe de promouvoir la compréhension, la tolérance, le respect mutuel et l'amitié entre les êtres humains dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues ~~et rappelant la dignité intrinsèque et les droits de l'homme et les libertés fondamentales égales et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, que tous les Etats ont l'obligation d'observer et de protéger, et dont ils doivent encourager le respect universel,~~ **ce qui peut concourir à combattre les idéologies et les pratiques fondées sur la discrimination, l'intolérance et la haine et contribuer à renforcer la paix dans le monde, l'injustice sociale et l'amitié entre les peuples,**

(Roumanie)

Nouveaux alinéas 2bis et 2ter

Ajouter un nouvel alinéa, fondé sur le deuxième alinéa tel que modifié, comme suit :

2bis) **rappelant la dignité intrinsèque et les droits de l'homme et les libertés fondamentales égales et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, que tous les Etats ont l'obligation d'observer et de protéger, et dont ils doivent encourager le respect universel,**

Ajouter un nouvel alinéa, fondé sur le paragraphe 15 du dispositif tel que modifié, qui se lit comme suit :

**2ter) *observant que, malgré l'intolérance et les conflits qui engendrent des clivages entre pays et régions et qui constituent une menace croissante pour les relations pacifiques entre les nations, toutes les cultures et les civilisations ont en commun un ensemble de valeurs universelles et peuvent toutes contribuer à l'enrichissement de l'humanité,***

*(Roumanie)*

Nouveaux alinéas 2bis et 2ter

Ajouter, après le deuxième alinéa, deux alinéas comme suit :

**2bis) *rappelant les résolutions sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies et par la Commission des droits de l'homme,***

**2ter) *rappelant en outre l'Article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,***

*(Allemagne)*

Nouvel alinéa 2bis

Ajouter, après le deuxième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

**2bis) *sachant l'apport précieux de toutes les religions à la civilisation moderne et la contribution que le dialogue entre les civilisations peut apporter à une connaissance et une compréhension accrues des valeurs communes à toute l'humanité;***

*(République islamique d'Iran)*

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

**3) *rappelant les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier le droit à la liberté de pensée, de conscience, et de religion ou de croyance,***

*(Allemagne)*

Alinéas 3 et 6

Fusionner en un les troisième et sixième alinéas tels que modifiés, comme suit :

**3) *rappelant les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, et rappelant en outre le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que les principes qui y sont énoncés,***

*(Egypte)*

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *rappelant l'adoption en 2004 par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution sur la promotion du dialogue interreligieux (RES/59/23), du document final du Sommet mondial 2005 des Nations Unies et de la résolution adoptée par l'ONU en 2006 sur la promotion de la coopération interreligieuse et interculturelle pour la paix (UN/61/L.11/Rev.2) qui reconnaît l'importance du respect et de la compréhension de la diversité religieuse et culturelle dans le monde tout en encourageant la pratique du dialogue interconfessionnel, en particulier dans les communautés pluriculturelles et pluriconfessionnelles,*

*(Philippines)*

Nouvel alinéa 6bis

Ajouter, après le sixième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

**6bis) accueillant avec satisfaction l'entrée en vigueur, le 18 mars 2007, de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles,**

*(Roumanie)*

Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *saluant la contribution précieuse de diverses initiatives prises au niveau national, régional et international, comme l'Alliance des civilisations des Nations Unies, la Déclaration de Bali sur l'instauration de l'harmonie interconfessionnelle au sein de la communauté internationale, le Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles, le Dialogue entre civilisations et cultures, la stratégie de la modération éclairée, la Réunion informelle de dirigeants sur le dialogue interconfessionnel et la coopération pour la paix, le Congrès mondial des Imams et Rabbins pour la paix et le dialogue Islam-Christianisme, qui sont tous mutuellement inclusifs, se renforcent mutuellement et sont interdépendants,*

*(France)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *saluant la contribution précieuse de diverses initiatives prises au niveau national, régional et international, comme le Dialogue entre les civilisations, l'Alliance des civilisations des Nations Unies, la Déclaration de Bali sur l'instauration de l'harmonie interconfessionnelle au sein de la communauté internationale, le Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles, le Dialogue entre civilisations et cultures, la stratégie de la modération éclairée, la Réunion informelle de dirigeants sur le dialogue interconfessionnel et la coopération pour la paix, et le dialogue Islam-Christianisme, qui sont tous mutuellement inclusifs, se renforcent mutuellement et sont interdépendants,*

*(République islamique d'Iran)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *saluant* la contribution précieuse de diverses initiatives prises au niveau national, régional et international, comme l'Alliance des civilisations des Nations Unies, la Déclaration de Bali sur l'instauration de l'harmonie interconfessionnelle au sein de la communauté internationale, **le Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles au Kazakhstan**, le Dialogue entre civilisations et cultures, la stratégie de la modération éclairée, la Réunion informelle de dirigeants sur le dialogue interconfessionnel et la coopération pour la paix, et le dialogue Islam-Christianisme, qui sont tous mutuellement inclusifs, se renforcent mutuellement et sont interdépendants,

*(Kazakhstan)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *saluant* la contribution précieuse de diverses initiatives prises au niveau national, régional et international, comme **le Forum tripartite des Nations Unies sur la coopération interconfessionnelle pour la paix**, l'Alliance des civilisations des Nations Unies, la Déclaration de Bali sur l'instauration de l'harmonie interconfessionnelle au sein de la communauté internationale, **la Déclaration de Cebu sur la coopération interconfessionnelle régionale pour la paix, le développement et la dignité humaine**, le Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles, le Dialogue entre civilisations et cultures, la stratégie de la modération éclairée, la Réunion informelle de dirigeants sur le dialogue interconfessionnel et la coopération pour la paix, le dialogue Islam-Christianisme **et le Forum des Evêques-Ulama**, qui sont tous mutuellement inclusifs, se renforcent mutuellement et sont interdépendants,

*(Philippines)*

#### Alinéa 8

Supprimer l'alinéa existant.

*(Venezuela)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *sachant* que les religions jouent un rôle ~~central~~ **important** dans la société en contribuant à l'édification des structures sociales et familiales et à l'assimilation des valeurs fondamentales qui peuvent et doivent nous aider à construire une société plus tolérante et plus respectueuse des uns et des autres,

*(Chine)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *sachant* que les religions jouent un rôle ~~central~~ **important** dans la société en contribuant à l'édification des structures sociales et familiales et à l'assimilation des valeurs fondamentales qui peuvent et doivent nous aider à construire une société plus tolérante et plus respectueuse des uns et des autres,

*(Inde)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *sachant* que les religions jouent **souvent** un rôle central dans la société en contribuant à l'édification des structures sociales et familiales et à l'assimilation des valeurs fondamentales qui peuvent et doivent nous aider à construire une société plus tolérante et plus respectueuse des uns et des autres,

*(France)*

Remanier l'alinéa existant comme suit :

8) **sachant que les religions jouent un rôle central dans la société en contribuant à l'assimilation de valeurs fondamentales qui peuvent et doivent nous aider à édifier des sociétés plus tolérantes et plus respectueuses, en particulier en façonnant les institutions et les valeurs sociales et familiales,**

(République islamique d'Iran)

Nouveaux alinéas 8bis et 8ter

Ajouter, après le huitième alinéa, deux alinéas comme suit :

8bis) **soulignant que la liberté d'expression ne se conçoit et ne s'applique que dans le respect des religions, des croyances et des cultes, au nom de ce que les préceptes de la foi incarnent comme valeurs fondamentales de paix et de tolérance pour tout être humain et pour l'humanité entière,**

8ter) **réaffirmant instamment le respect dû aux valeurs spirituelles des individus, des communautés et des peuples, et le principe qu'il ne peut être porté atteinte aux attributs de leur foi, à leurs sentiments religieux, à leurs lieux de culte ou aux symboles de leurs croyances, tout comme la défense de ces symboles ne peut se faire par des voies que réprouvent les valeurs religieuses elles-mêmes,**

(Algérie)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) **sachant que le dialogue et la compréhension entre les religions devraient reposer sur le respect de la dignité des fidèles des religions et croyances, ainsi que sur le respect de la diversité et la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde entier, et doivent comprendre, en particulier, une sensibilisation aux ~~y compris la conscience des différences et des points communs~~ entre les peuples et les civilisations, de manière à créer des conditions favorables ~~contribuent~~ au règlement pacifique des conflits et différends, ~~réduisent à réduire~~ les risques d'antagonisme, d'affrontements ou de violences et ~~permettent à~~ **permettre** aux peuples de voir dans la diversité ethnique, culturelle ou religieuse une source d'enrichissement culturel,**

(République islamique d'Iran)

Alinéas 9 et 10

Fusionner en un les neuvième et dixième alinéas tels que modifiés, comme suit :

9) **sachant que le dialogue et la compréhension entre les religions, y compris la conscience des différences et des points communs entre les peuples et les civilisations, contribuent au règlement pacifique des conflits et différends, réduisent les risques d'antagonisme, d'affrontements ou de violences et permettent aux peuples de voir dans la diversité ethnique, culturelle ou religieuse une source d'enrichissement culturel, ~~affirmant que le dialogue entre les civilisations est un processus qui intervient entre les civilisations et en leur sein, fondé sur l'inclusion et le désir collectif d'apprendre, de découvrir, et de remettre en cause les idées préconçues,~~ de discerner des conceptions partagées et des valeurs fondamentales et d'intégrer des perspectives multiples par le dialogue,**

(Egypte)

Alinéa 11

Supprimer l'alinéa existant.

(Egypte et Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant* que le dialogue entre les cultures et les civilisations **religions** doit porter avant tout sur ce qu'elles ont en commun ~~concrètement~~ **s'agissant de promouvoir les valeurs humaines,** et non sur ce qui les sépare au niveau doctrinal, et qu'il a pour but de résoudre les problèmes pratiques en évitant le repli sur soi, voire la constitution artificielle ~~les difficultés posées par la coexistence sociale, en évitant la construction artificielle d'identités et le repli sur soi ainsi que la formation~~ d'identités ou de clivages ethniques, culturels ou religieux au sein des sociétés et entre les sociétés,

(Italie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant* que **le dialogue interconfessionnel et** le dialogue entre les cultures et les civilisations doit porter avant tout sur ce qu'elles ont en commun concrètement et non sur ce qui les sépare au niveau doctrinal, et qu'il a pour but de résoudre les problèmes pratiques en évitant le repli sur soi, voire la constitution artificielle d'identités ou de clivages ethniques, culturels ou religieux au sein des sociétés et entre les sociétés,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant* que le dialogue entre les cultures et les civilisations doit porter avant tout sur ce qu'elles ont en commun concrètement et non sur ce qui les sépare au niveau doctrinal, et qu'il a pour but de résoudre les problèmes pratiques en évitant le repli sur soi, voire la constitution artificielle d'identités ou de clivages ethniques, culturels ou religieux au sein des sociétés et entre les sociétés, **en privilégiant le recours à des moyens non violents et démocratiques par le dialogue et le respect des droits de l'homme,**

(Espagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant* que le dialogue entre les cultures et les civilisations doit porter avant tout sur ce ~~qu'elles ont en commun concrètement et non sur ce qui les sépare au niveau doctrinal~~ **que les êtres humains ont en commun et non sur ce qui les sépare,** et qu'il a pour but de **renforcer les relations entre les cultures et les civilisations ainsi que de** résoudre les problèmes pratiques en évitant le repli sur soi, voire la constitution artificielle d'identités ou de clivages ethniques, culturels ou religieux au sein des sociétés et entre les sociétés,

(Suède)

Alinéa 12

Supprimer l'alinéa existant.

(Venezuela)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que l'accent mis sur le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et que le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations doivent toujours être fondés sur le principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, **l'être humain**, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que ~~l'accent mis sur le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et que~~ le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations doivent toujours être fondés sur le principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que ~~l'accent mis sur le~~ **ni l'importance attachée au dialogue** entre les civilisations, et les cultures ~~ne doit pas être invoqué pour~~ **et les religions, ni la légitimité de la préservation de l'identité de chaque groupe social ne doivent être invoquées pour** justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et que le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations ~~doivent toujours être fondés sur le~~ **découlent naturellement du** principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(Italie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que l'accent mis sur le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, **les enfants et les personnes âgées** et que le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations doivent toujours être fondés sur le principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(Mexique)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que l'accent mis sur **le dialogue interconfessionnel et** le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et que le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations doivent toujours être fondés sur le principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que l'accent mis sur le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et que le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations doivent toujours être fondés sur le principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques, **ou d'autres éléments comme l'orientation sexuelle, le droit de n'avoir aucune religion et le droit d'abandonner la religion dans laquelle on a été élevé ou de changer de religion ou de croyance,**

(Espagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *soulignant* que l'accent mis sur le dialogue entre les civilisations et les cultures ne doit pas être invoqué pour justifier des lois et pratiques discriminatoires au sein des cultures et civilisations, notamment en ce qui concerne les femmes, et **que qu'il ne faut jamais laisser le respect et la tolérance des autres cultures et civilisations** ~~doivent toujours être fondés sur le~~ **justifier des violations du** principe supérieur du respect des droits de l'homme, qui protègent l'individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions politiques,

(Suède)

#### Nouvel alinéa 12bis

Ajouter, après le douzième alinéa, un alinéa comme suit :

**12bis) sachant l'oppression et la marginalisation des femmes par les traditions religieuses tout au long de l'histoire, le refus persistant de certaines institutions religieuses d'autoriser les femmes à faire partie du clergé et l'interprétation patriarcale que les hommes donnent des textes religieux,**

(Afrique du Sud)

#### Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *soulignant donc* qu'il importe, à tous les niveaux de la société et entre les nations, de renforcer la liberté, la justice, le respect des droits de l'homme, la démocratie, la tolérance, la solidarité, la coopération, le pluralisme, le respect de la diversité des cultures et des religions ou croyances, le dialogue et la compréhension, qui sont des éléments importants pour **préserver et consolider la paix et la sécurité aux niveaux national, régional et international,**

(République islamique d'Iran)

#### Nouvel alinéa 13bis

Ajouter, après le treizième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

**13bis) alarmée par le déséquilibre caractérisant un monde de plus en plus complexe, où la polarisation, alimentée par l'injustice et l'inégalité, conduit souvent à la violence et au conflit, compromettant l'instauration du respect entre toutes les communautés et croyances religieuses et la coexistence pacifique entre elles,**

(Indonésie)

Ajouter, après le treizième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

**13bis) *profondément alarmée* par la tendance croissante à la discrimination fondée sur la religion et la croyance, y compris dans certaines politiques et lois nationales, qui stigmatise des groupes de fidèles de certaines religions sous divers prétextes liés à la sécurité ou à l'immigration clandestine,**

*(République islamique d'Iran)*

Alinéas 14 et 16

Fusionner les quatorzième et seizième alinéas en un seul et modifier comme suit :

16) *condamnant* toutes les manifestations de xénophobie, de racisme et d'intolérance envers les immigrants et les minorités ethniques, culturelles et religieuses, *et soulignant* que la lutte contre la haine, les préjugés, l'intolérance et les stéréotypes reposant sur la religion ou la culture est un enjeu mondial qui appelle de nouvelles mesures, *alarmée* par la résurgence de manifestations fondamentalistes et xénophobes dans le monde entier et *notant* que le dialogue inter-religieux et la liberté religieuse sont des moyens efficaces de lutte contre le fléau de l'intolérance,

*(Égypte)*

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *alarmée* par la **tendance croissante à la diffamation des religions et à l'irrespect envers elles et à la discrimination fondée sur la religion et la croyance, ainsi que par la** résurgence de manifestations fondamentalistes et xénophobes dans le monde entier et *notant* que le dialogue inter-religieux et la liberté religieuse sont des moyens efficaces de lutte contre le fléau de l'intolérance,

*(République islamique d'Iran)*

Nouveaux alinéas 14bis et 14ter

Ajouter, après le quatorzième alinéa, deux alinéas comme suit :

**(14bis) *vivement préoccupée* par tous les attentats visant des lieux de culte, des sites religieux et des sanctuaires, notamment par la destruction délibérée de reliques et de monuments,**

**(14ter) *soulignant* qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires et appropriées pour éliminer rapidement l'intolérance fondée sur la religion ou la croyance sous toutes ses formes et manifestations et pour prévenir et éliminer la discrimination fondée sur la religion ou la croyance,**

*(République islamique d'Iran)*

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance et de discrimination fondés sur la religion ou la croyance, y compris les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par l'intolérance religieuse, se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ~~comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse,~~ et *rappelant* que le terrorisme ne peut jamais être justifié,

(Egypte)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance et de discrimination fondés sur la religion ou la croyance, y compris les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par l'intolérance religieuse, se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse, et *rappelant* que le terrorisme, **quelle qu'en soit la forme**, ne peut jamais être justifié,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance, **et de discrimination et de radicalisation** fondés sur la religion ~~ou et~~ la croyance, ~~y compris les~~ **prenant la forme d'**actes de violence, d'intimidation et de coercition ~~motivés par l'intolérance religieuse,~~ se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse, et *rappelant* que le terrorisme ne peut jamais être justifié,

(Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance et de discrimination fondés sur la religion ou la croyance, y compris les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par l'intolérance religieuse, se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse, ~~et rappelant que le terrorisme ne peut jamais être justifié,~~

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance et de discrimination fondés sur la religion ou la croyance, y compris les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par l'intolérance religieuse, se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse, et *rappelant* que le terrorisme **et l'usage de la violence au nom de la religion** ne peuvent jamais être justifiés,

(Japon)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *constatant avec inquiétude* que les cas graves d'intolérance et de discrimination fondés sur la religion ou la croyance, y compris les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par l'intolérance religieuse, se multiplient un peu partout dans le monde et menacent l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté de conscience et la liberté religieuse, ~~et rappelant que le terrorisme ne peut jamais être justifié,~~

(Venezuela)

Nouvel alinéa 15bis

Ajouter, après le quinzième alinéa, un alinéa comme suit :

**15bis) *s'alarmant* des tentatives visant à opposer ce que les peuples peuvent avoir de plus sacré en eux, en l'occurrence leur foi et leur liberté, mais réaffirmant que celles-ci ne sont pas antinomiques et qu'il n'y pas d'antagonisme à vouloir les unir pour forger des comportements à la mesure de la grandeur et de la gloire de l'homme et dans le respect de ses valeurs spirituelles,**

(Algérie)

Ajouter, après le quinzième alinéa, un alinéa comme suit :

**15bis *affirmant* que le terrorisme en tant que menace mondiale n'est pas lié à une religion, une race, une couleur ou un pays particulier, et condamnant toute tentative visant à imputer les actes de terrorisme à une religion ou un pays donné,**

(République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 16bis

Ajouter, après le seizième alinéa, un alinéa comme suit :

**16bis *consciente* qu'un mauvais usage d'internet risque de propager l'intolérance et la discrimination fondées sur la religion et la croyance,**

(Indonésie)

Alinéa 17

Supprimer l'alinéa existant.

(Egypte)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *rappelant* que le Parlement est l'institution qui incarne par excellence les caractéristiques et opinions diverses de la société et qui reflète et relaie cette diversité dans la sphère politique, et qu'il a pour mission de désamorcer les tensions afin de renforcer la cohésion et la solidarité sociales, **et soulignant la nécessité de renforcer en permanence la représentativité des parlements,**

(Roumanie)

Nouvel alinéa 17bis

Ajouter, après le dix-septième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

**17bis) *rappelant les dommages considérables pour l'humanité qu'a engendrés la construction du mur de Berlin, enjoint aux parlementaires du monde entier d'exhorter leurs gouvernements à rejeter partout la construction de murs lesquels provoquent la division des peuples et la violence entre les communautés,***

*(Mexique)*

Alinéa 18

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *soulignant l'obligation particulière qu'ont les parlements et leurs membres de défendre et promouvoir les droits des personnes appartenant à des minorités ethniques, culturelles et religieuses, créant ainsi une société où chacun jouit de tous les droits civils, politiques, économiques sociaux et culturels, **de la liberté d'exercice de leurs cultes**, sur la base de principes et conditions démocratiques, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales,*

*(France)*

18) *soulignant l'obligation particulière qu'ont les parlements et leurs membres de défendre et promouvoir les droits des personnes appartenant à des minorités ethniques, culturelles et religieuses, créant ainsi une société où chacun jouit de tous les droits civils, politiques, économiques sociaux et culturels, **en particulier de la liberté de culte et du droit de pratiquer librement les rites religieux**, sur la base de principes et conditions démocratiques, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales,*

*(République islamique d'Iran)*

Alinéa 19

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) ~~*réaffirmant, en même temps, que les personnes appartenant à des minorités doivent exercer leurs droits de bonne foi et avec loyauté vis-à-vis de l'Etat où elles vivent, sans porter atteinte aux*~~ **les principes de la souveraineté et de l'intégrité des Etats, consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international,**

*(Canada)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *réaffirmant, en même temps, que les personnes appartenant à des minorités **qui bénéficient concrètement des protections étatiques et des droits et libertés évoqués ci dessus** doivent exercer leurs droits de bonne foi et avec loyauté vis-à-vis de l'Etat où elles vivent, sans porter atteinte aux principes de la souveraineté et de l'intégrité des Etats, consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international,*

*(France)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *réaffirmant*, en même temps, que ~~les personnes appartenant à des minorités~~ **tous les citoyens** doivent exercer leurs droits de bonne foi et avec loyauté vis-à-vis de l'Etat où elles vivent, sans porter atteinte aux principes de la souveraineté et de l'intégrité des Etats, consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international,

(Venezuela)

Alinéas 23 et 24

Fusionner les vingt-troisième et vingt-quatrième alinéas en un et le modifier comme suit :

23) *rappelant* que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont, en tant que droits fondamentaux inaliénables, deux des piliers de la démocratie, deux libertés longtemps attendues pour lesquelles sociétés et individus se sont battus longuement contre la tyrannie et l'oppression, **et réaffirmant** que la liberté d'expression doit s'exercer de manière responsable afin de ne pas inciter à la haine, au racisme, à la xénophobie et à la violation des droits de l'homme,

(Egypte)

Alinéa 24

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *réaffirmant* que la liberté d'expression **et de la presse** doit s'exercer de manière responsable **et ne doit en aucune manière** ~~afin de ne pas inciter à la haine~~ **et aux préjugés envers les religions**, au racisme, à la xénophobie **et à la discrimination fondée sur la religion ou la croyance, ainsi qu'à** la violation des droits de l'homme,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *réaffirmant* que **seule l'autorité de la loi garantit le juste équilibre entre les droits pour tous et l'égalité des individus, et que** la liberté d'expression ~~doit s'exercer de manière responsable afin de ne pas inciter~~ **ne saurait justifier l'incitation** à la haine, au racisme, à la xénophobie et à la violation des droits de l'homme,

(Espagne)

Alinéa 25

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Modifier l'alinéa suivant comme suit :

25) *soulignant donc que **le droit des médias et des individus** dans un contexte où à la liberté d'expression et la liberté de la presse **doit être** ~~ont~~ garanti, et **qu'en même temps, du point de vue juridique, chacun doit être prié d'agir de manière responsable en exerçant ces droits**, en plus de leurs droits et obligations légales, les médias ont une responsabilité éthique envers les citoyens et la société à une époque où information et communication jouent un rôle important dans le développement de la société et de la vie démocratique et sont des espaces reconnus de dialogue non violent,*

*(République islamique d'Iran)*

#### Alinéas 25 et 26

Fusionner les vingt-cinquième et vingt-sixième alinéas en un et le modifier comme suit :

25) *soulignant ~~donc~~ que dans un contexte où la liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties, et en plus de leurs droits et obligations légales, les médias ont une responsabilité éthique envers les citoyens et la société à une époque où information et communication jouent un rôle important dans le développement de la société et de la vie démocratique et sont des espaces reconnus de dialogue non violent **et soulignant le rôle crucial** que l'éducation joue **un rôle crucial** dans la promotion d'une meilleure compréhension des autres cultures et civilisations, d'un esprit de tolérance et du principe de la non-discrimination à l'égard de tous,*

*(Egypte)*

#### Alinéa 26

Modifier l'alinéa existant comme suit :

26) *soulignant le rôle crucial que l'éducation joue dans la promotion d'une meilleure compréhension des autres cultures et civilisations, et d'un esprit de tolérance et du principe de la non-discrimination à l'égard de ~~tous~~ **toute personne**,*

*(Soudan)*

## **DISPOSITIF**

### Nouveaux paragraphes à insérer avant la section A

Ajouter, avant la section A du dispositif, 10 nouveaux paragraphes comme suit :

***réaffirme que le respect de la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique, ainsi que le dialogue entre les civilisations et en leur sein, sont essentiels à la paix, la compréhension et l'amitié entre les individus et les peuples des différentes cultures et nations;***

***exprime sa préoccupation face à la persistance de l'intolérance et la discrimination sociales institutionnalisées dont beaucoup sont victimes au nom de la religion ou de la croyance, et condamne toutes les formes d'intolérance et de discrimination pour des raisons de religion ou de croyance;***

**condamne aussi tout appel à la haine religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, l'hostilité ou la violence, qu'il soit véhiculé par la presse, la radio ou la télévision ou les médias électroniques ou par tout autre moyen;**

**est convaincue qu'il faut refuser toute association entre une religion quelle qu'elle soit et le terrorisme pour éviter des conséquences néfastes sur l'exercice du droit à la liberté de religion ou de croyance par l'ensemble des membres des communautés religieuses considérées;**

**exprime sa profonde préoccupation face à l'intensification des campagnes visant à diffamer des religions et à la multiplication des stéréotypes injurieux qui leur sont associés et souligne qu'il faut lutter efficacement contre la diffamation de toutes les religions, de l'Islam et des musulmans en particulier, notamment au sein des instances relatives aux droits de l'homme;**

**exprime sa profonde préoccupation face à la confusion fréquente et malheureuse entre l'Islam d'une part et les violations des droits de l'homme et le terrorisme de l'autre;**

**déplore profondément les agressions et attentats visant les lieux de culte des différentes religions ainsi que les atteintes portées aux symboles religieux;**

**déplore l'utilisation de la presse, la radio et la télévision et les médias électroniques, internet notamment, ou tout autre moyen en vue d'encourager les actes violents ou xénophobes ou un climat d'intolérance ou de discrimination visant l'Islam ou toute autre religion;**

**prend acte que, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et de la réaction suscitée par les mesures qui en relèvent, la diffamation des religions constitue un facteur aggravant qui contribue à priver certaines catégories de leurs libertés et droits fondamentaux et favorise leur exclusion économique et sociale;**

**souligne que la liberté d'expression doit être universelle mais que chacun doit faire un usage raisonnable de ce droit, qui doit pouvoir être restreint en conséquence conformément à la loi ou pour assurer le respect des droits ou de la réputation d'autrui ou la protection de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé publique, de la moralité, des religions et des croyances;**

*(République islamique d'Iran)*

Modifier le paragraphe 16 comme suit et le faire figurer au début du dispositif :

16. **se félicite ~~de~~ des efforts faits par les Etats, les instances compétentes du système des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales et la société civile, y compris les organisations confessionnelles et autres ONG, et les médias, pour promouvoir une culture de la paix et pour encourager la compréhension et la tolérance entre les êtres humains dans leur diversité culturelle, religieuse, idéologique et linguistique, et les encourage à poursuivre leurs efforts, y compris en promouvant l'interaction religieuse et culturelle au sein des sociétés et entre elles; ~~au moyen, notamment, de congrès, conférences, séminaires, ateliers, travaux de recherche et autres moyens;~~**

*(Roumanie)*

Nouveau paragraphe précédant le paragraphe 1

Ajouter, avant le paragraphe 1, un nouveau paragraphe comme suit :

***invite les parlements à faire en sorte que le système constitutionnel et législatif national garantisse la démocratie, le respect des droits de l'homme et la liberté des individus et affirme l'importance du respect mutuel et de la coopération entre les communautés ethniques, culturelles et religieuses;***

(Roumanie)

Paragraphe 1

Supprimer le paragraphe existant.

(Egypte)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *estime* que le respect mutuel et la coopération entre communautés ethniques, culturelles et religieuses sont énoncés, pour l'essentiel, non pas dans des lois spéciales mais, plus efficacement, dans le cadre d'une Constitution ~~garantissant la démocratie~~ **consacrant les principes de l'ordre démocratique**, le respect des droits de l'homme et la liberté des individus, **notamment la liberté de religion et la coexistence pacifique entre les communautés et minorités ethniques et religieuses;**

(Italie)

Paragraphe 2

Supprimer le paragraphe existant.

(Egypte, Roumanie)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *demande* aux parlements de prendre des mesures concrètes pour prévenir **et ou** éliminer toute discrimination fondée sur la religion ou la croyance dans la reconnaissance, l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans tous les aspects de la vie civile, économique, politique, sociale et culturelle, et de n'épargner aucun effort pour adopter des lois, ou les abroger si nécessaire, interdisant cette discrimination, et de prendre toutes les mesures appropriées pour combattre l'intolérance fondée sur la religion ou la croyance;

(Soudan)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *prie instamment* tous les parlements de prendre des mesures efficaces, conformément aux obligations internationales pertinentes, pour combattre **la diffamation des religions, ainsi que** l'incitation à la violence ou les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par la haine et l'intolérance fondées sur la culture, la religion ou la croyance, qui peuvent engendrer discorde et dissension entre confessions et entre cultures;

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. ~~prie instamment tous les parlements de prendre des mesures efficaces, conformément aux obligations internationales pertinentes, pour combattre l'incitation à la violence ou les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par la haine et l'intolérance fondées sur la culture, la religion ou la croyance, qui peuvent engendrer discorde et dissension entre confessions et entre cultures;~~

(Venezuela)

Nouveaux paragraphes 4bis et 4ter

Ajouter, après le paragraphe 4, deux nouveaux paragraphes comme suit :

**4bis. souligne que la liberté religieuse et la liberté de culte sont des droits fondamentaux de la personne humaine qui doivent être garantis par des législations adéquates;**

**4ter. réaffirme que le choix de professer ou de ne pas professer une religion relève du libre arbitre de chacun et appelle en conséquence les parlements à veiller à ce que l'exercice de ce choix n'ait pas de conséquence pénalisante et, en particulier, ne puisse donner lieu à aucune condamnation pénale;**

(France)

Nouveau paragraphe

Ajouter, après le paragraphe 5, un nouveau paragraphe comme suit :

**5bis. demande aux parlements qui ne l'ont pas encore fait d'adopter des lois prévoyant la sanction de ceux qui portent atteinte à la pratique religieuse ou aux croyants;**

(Jordanie)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe existant.

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

**6bis. demande aux parlements d'exhorter les gouvernements à prendre des mesures propres à créer un climat de tolérance sociale et de compréhension mutuelle;**

(Jordanie)

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

**6bis. demande aux parlements d'œuvrer en faveur d'institutions politiques démocratiques et, à cette fin, les invite à faire en sorte que les différentes organisations existantes aient davantage recours aux pratiques participatives et veillent à empêcher la mise à l'écart, l'exclusion ou la discrimination de catégories données de la société;**

(Roumanie)

#### Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *prie instamment* les parlements de veiller à ce que les accords internationaux et régionaux propres à préserver l'identité des minorités ethniques, culturelles et religieuses soient ratifiés ou signés par les Etats concernés qui ne l'ont pas encore fait **et de s'assurer de leur application effective;**

(République islamique d'Iran)

Remplacer le paragraphe 8 par le texte suivant :

**8. prie instamment les parlements de veiller à ce que leur pays respectif devienne partie, s'il ne l'a pas déjà fait, aux instruments régionaux et internationaux visant à protéger la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique et assurer qu'elle est respectée, notamment à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;**

(Roumanie)

#### Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *demande* aux parlements de veiller à ce que les sites religieux et culturels soient pleinement respectés et protégés ~~en vertu des obligations internationales applicables~~ et conformément à la législation nationale, et d'adopter des mesures appropriées pour prévenir les actes ou les menaces de dégradation ou de destruction de ces sites;

(Inde)

#### Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *invite* les parlements à prendre des mesures concrètes pour protéger la liberté de la presse et la liberté d'expression, ~~et les parlementaires à aider les médias à assumer la responsabilité éthique qui accompagne cette liberté en collaborant avec eux et en les utilisant de manière responsable;~~

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *invite* les parlements à prendre des mesures concrètes pour protéger la liberté de la presse et la liberté d'expression **et à adopter les lois nécessaires pour contraindre les médias et les individus à exercer ces droits de façon raisonnable et s'abstenir de tout acte propre à diffamer une religion ou à propager des préjugés ou un sentiment de haine pour des raisons de religion ou de croyance;** ~~et les parlementaires à aider les médias à assumer la responsabilité éthique qui accompagne cette liberté en collaborant avec eux et en les utilisant de manière responsable;~~

*(République islamique d'Iran)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *invite* les parlements à prendre des mesures concrètes pour protéger la liberté de la presse et la liberté d'expression, et les parlementaires à aider les médias à assumer la responsabilité éthique qui accompagne cette liberté ~~en collaborant avec eux et en les utilisant de manière responsable~~ **et à encourager la diffusion d'informations propres à favoriser la compréhension et le respect entre les cultures;**

*(Roumanie)*

#### Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *demande* aux parlements de promouvoir, si besoin est, des politiques visant à encourager la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les êtres humains dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues, y compris par l'éducation, ~~ainsi que l'élaboration de programmes et manuels scolaires pertinents, traitant des~~ **qui devra traiter les** causes culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, tout en intégrant la notion d'égalité des sexes, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance, la paix, le respect mutuel et des relations amicales au sein des sociétés et entre sociétés et dans tous les groupes raciaux et religieux, en reconnaissant que l'éducation à tous les niveaux est l'un des principaux moyens d'édifier une culture de la paix;

*(Inde)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *demande* aux parlements de promouvoir, si besoin est, des politiques visant à encourager la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les êtres humains **et entre les sociétés et tous les groupes raciaux et religieux**, dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues, y compris par l'éducation, ~~ainsi que l'élaboration de programmes et manuels scolaires pertinents traitant des causes culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, tout en intégrant la notion d'égalité des sexes, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance, la paix, le respect mutuel et des relations amicales au sein des sociétés et entre sociétés et dans tous les groupes raciaux et religieux, en reconnaissant que l'éducation à tous les niveaux est~~ **puisque c'est là** l'un des principaux moyens d'édifier une culture de la paix, **de la compréhension et de la tolérance;**

*(République islamique d'Iran)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~demande~~ aux parlements de promouvoir, si besoin est, des politiques visant à encourager la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les êtres humains dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues, ~~y compris par l'éducation, ainsi que l'élaboration de programmes et manuels scolaires pertinents traitant des causes culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, tout en intégrant la notion d'égalité des sexes, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance, la paix, le respect mutuel et des relations amicales au sein des sociétés et entre sociétés et dans tous les groupes raciaux et religieux, en reconnaissant que l'éducation à tous les niveaux est l'un des principaux moyens d'édifier une culture de la paix;~~

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~demande~~ aux parlements de promouvoir, si besoin est, des politiques visant à encourager la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les êtres humains dans leur diversité de religions, de croyances, de cultures et de langues, ~~y compris par l'éducation, ainsi que l'élaboration de programmes et manuels scolaires pertinents traitant des causes culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, tout en intégrant la notion d'égalité des sexes, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance, la paix, le respect mutuel et des relations amicales au sein des sociétés et entre sociétés et dans tous les groupes raciaux et religieux, en reconnaissant que l'éducation à tous les niveaux est l'un des principaux moyens d'édifier une culture de la paix;~~

(Venezuela)

Nouveaux paragraphes 12bis et 12ter

Ajouter un nouveau paragraphe comme suit, construit sur la base du paragraphe 12 :

- 12bis. invite instamment** les parlements à promouvoir l'éducation en tant qu'outil essentiel pour l'édification d'une culture de la paix et à appuyer l'élaboration de programmes et manuels scolaires adaptés traitant des causes culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, tout en intégrant la notion d'égalité des sexes, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance, la paix, le respect mutuel et des relations amicales au sein des sociétés et entre sociétés et dans tous les groupes raciaux et religieux; **demande** aussi à tous les parlements de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'accès de tous à l'éducation, sur un pied d'égalité;

(Roumanie)

- 12ter. appelle** au renforcement des efforts visant à renforcer la représentativité des parlements pour ce qui touche à la diversité culturelle de la population nationale et **souligne** à cet égard l'importance de processus électoraux libres et réguliers et de procédures parlementaires participatives;

(Roumanie)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *considère* que le respect de la diversité religieuse et culturelle et le dialogue entre les différentes religions et cultures dans un monde de plus en plus globalisé promeuvent la compréhension entre les religions, les cultures et les civilisations et contribuent à la coopération, **la paix et la sécurité** internationales;

*(République islamique d'Iran)*

Paragraphes 13, 14 et 15

Supprimer les paragraphes 13, 14 et 15 et ajouter un nouveau paragraphe fusionné au préambule après le premier alinéa.

*(Egypte)*

Paragraphes 13, 14 15 et 16

Supprimer les paragraphes existants.

*(Roumanie)*

Nouveau paragraphe 13bis

Ajouter, après le paragraphe 13, un nouveau paragraphe comme suit :

- 13bis. constate que, particulièrement en ce qui concerne les différends entre communautés religieuses, la participation des parties à un dialogue est utile pour accroître l'efficacité du règlement des différends et la consolidation de la paix;**

*(Japon)*

Paragraphe 14

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *observe* que le respect de la diversité des religions et des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles peuvent concourir à combattre les idéologies et les pratiques fondées sur la discrimination, **celles qui visent les femmes notamment**, l'intolérance, **les politiques identitaires qui divisent** et la haine, et contribuent à renforcer la paix dans le monde, la justice sociale et l'amitié entre les peuples;

*(Italie)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *observe* que le respect de la diversité des religions et des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles peuvent concourir à combattre ~~les idéologies~~ et les pratiques fondées sur la discrimination, l'intolérance et la haine, et contribuent à renforcer la paix dans le monde, la justice sociale et l'amitié entre les peuples;

*(Venezuela)*

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *observe en outre* que, malgré l'intolérance et les conflits qui engendrent des clivages entre pays et régions et qui constituent une menace croissante pour les relations pacifiques entre les nations, toutes les cultures et les civilisations ~~ont en commun un ensemble de valeurs universelles et~~ peuvent ~~toutes~~ contribuer à l'enrichissement de l'humanité;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *observe en outre* que, malgré l'intolérance et les conflits qui engendrent des clivages entre pays et régions et qui constituent une menace croissante pour les relations pacifiques entre les nations, toutes les cultures **religieuses** et les civilisations ont en commun un ensemble de valeurs universelles et peuvent toutes contribuer à l'enrichissement de l'humanité;

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *observe en outre* que, ~~malgré l'intolérance et les conflits qui engendrent des clivages entre pays et régions et qui constituent une menace croissante pour les relations pacifiques entre les nations,~~ toutes les cultures et les civilisations ont en commun un ensemble de valeurs universelles et peuvent toutes contribuer à l'enrichissement de l'humanité;

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 15bis

Ajouter, après le paragraphe 15, un nouveau paragraphe comme suit :

- 15bis. *prie instamment* les gouvernements de prendre les mesures voulues pour que l'internet ne soit pas utilisé afin de propager l'intolérance et la discrimination fondées sur la religion et la croyance;**

(Indonésie)

Paragraphe 17

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *demande* aux parlements de prendre toutes les mesures **juridiques** voulues, dans le respect des obligations internationales pertinentes, pour combattre **la diffamation des religions, le manque de respect à leur égard, la discrimination pour des raisons de religion ou de croyance ainsi que** l'incitation à la violence ou les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par la haine et l'intolérance fondées sur la culture, la religion ou la croyance qui peuvent engendrer discorde et dissension au sein des sociétés, et entre sociétés au niveau mondial;

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *demande* aux parlements de prendre toutes les mesures voulues, dans le respect des obligations internationales pertinentes, pour combattre l'incitation à la violence ou les actes de violence, d'intimidation et de coercition motivés par la haine et l'intolérance ~~fondées sur la culture, la religion ou la croyance~~ qui peuvent engendrer discorde et dissension au sein des sociétés, et entre sociétés au niveau mondial;
- (Venezuela)

#### Paragraphe 18

Modifier le paragraphe existant comme suit :

18. *invite* les parlements nationaux et les parlementaires, **conformément aux initiatives pour une coopération renforcée entre l'UIP et le système des Nations Unies**, à prendre part activement aux programmes des Nations Unies et de l'UNESCO pour le **dialogue interreligieux et interconfessionnel** et pour le dialogue entre les civilisations et les cultures, et d'encourager leurs gouvernements à **adhérer au Forum tripartite sur la coopération interconfessionnelle pour la paix** contribuer à ces programmes, en particulier à l'application des recommandations figurant dans le rapport du Groupe de haut niveau de l'alliance des civilisations;
- (Philippines)

#### Nouveau paragraphe 18bis

Ajouter, après le paragraphe 18, un nouveau paragraphe comme suit :

- 18bis. *prie instamment* les parlements et les parlementaires de construire des passerelles entre les sociétés, de promouvoir le dialogue et la compréhension et de forger la volonté politique nécessaire pour corriger les déséquilibres dont souffre le monde;**
- (Indonésie)

Ajouter, après le paragraphe 18, un nouveau paragraphe comme suit :

- 18bis. *demande* aux parlements d'encourager leur gouvernement à créer dans chaque sphère culturelle un environnement propice à des activités comme la traduction des œuvres fondamentales sur la politique, l'économie, la littérature et la philosophie, et au développement de la recherche afin de promouvoir une connaissance exacte des différentes cultures;**
- (Japon)

#### Paragraphe 19

Modifier le paragraphe existant comme suit :

19. *invite* les parlements à **adopter des lois** ~~envisager des mesures~~ pour lutter contre la diffusion dans les médias et sur internet de messages incitant à la haine fondés sur la culture, la religion ou la croyance;
- (République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

19. *invite* les parlements à envisager des mesures pour lutter contre la diffusion dans les médias et sur internet de messages incitant à la haine ~~fondés sur la culture, la religion ou la croyance~~ **qui peuvent encourager les groupes de cultures, de religions ou de croyances différentes à exprimer de la haine.**

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 19bis

Ajouter, après le paragraphe 19, un nouveau paragraphe comme suit :

- 19bis. demande aux gouvernements de prendre des mesures de nature à conforter les modérés et à renforcer la voix de la modération, notamment par le dialogue et la coopération entre chefs religieux, universitaires, journalistes et dirigeants communautaires dans le but d'éliminer l'intolérance, la discrimination et la radicalisation fondées sur la religion et la croyance;**

(Indonésie)

Ajouter, après le paragraphe 19, un nouveau paragraphe comme suit :

- 19bis. encourage les parlements à soutenir activement les initiatives des organisations internationales et des gouvernements visant à résoudre les différends entre communautés religieuses, et à apporter leur propre contribution au règlement de ces différends en engageant des discussions directes avec les parlementaires des pays en cause et en débattant des questions litigieuses au Parlement et en soumettant à leurs gouvernements des propositions pour le règlement des différends;**

(Japon)

Paragraphe 21

Modifier le paragraphe existant comme suit :

21. *prie instamment* les parlements et les parlementaires d'instaurer **à la fois un dialogue interconfessionnel parlementaire et un dialogue** entre les civilisations et les cultures, dans le cadre de l'Union interparlementaire et par des initiatives comme la création de groupes d'amitié interparlementaires;

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

21. *prie instamment* les parlements et les parlementaires **de renforcer le** ~~d'instaurer un~~ dialogue parlementaire entre les civilisations et les cultures, dans le cadre de l'Union interparlementaire **et des divers réseaux et assemblées interparlementaires dont ils sont membres,** et par des initiatives **bilatérales** comme la création de groupes d'amitié interparlementaires;

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 21bis

Ajouter, après le paragraphe 21, un nouveau paragraphe comme suit :

**21bis. demande à l'Organisation des Nations Unies – avec le soutien voulu de l'UIP – d'élaborer un pacte international visant à protéger le droit des individus et des groupes d'exercer les libertés religieuses ainsi que leur rôle de citoyen indépendamment de leurs convictions religieuses;**

*(Jordanie)*

Nouveau paragraphe 22bis

Ajouter, après le paragraphe 22, un nouveau paragraphe comme suit :

**22bis. demande à tous les parlements de contribuer à l'élaboration d'instruments internationaux exigeant le plein respect de toutes les religions et de leurs symboles et interdisant le recours à la liberté d'expression comme prétexte pour manquer de respect aux religions, atténuant ainsi le sentiment de haine entre individus et aux sein des nations;**

*(Koweït)*

Ajouter, après le paragraphe 22, un nouveau paragraphe comme suit :

**22bis. souligne la nécessité d'élaborer un instrument international contraignant pour assurer le respect des religions, en interdire la diffamation et prévenir l'incitation à la haine, aux préjugés et à la discrimination pour des raisons de religion, ainsi que de préparer un terrain favorable à cette fin, et décide de créer un comité spécial à composition non limitée de l'UIP, comprenant un représentant de chaque groupe parlementaire, qui sera chargé d'élaborer une déclaration internationale visant à assurer le respect des religions, en interdire la diffamation et prévenir l'incitation à la haine, aux préjugés et à la discrimination pour des raisons de religion;**

*(République islamique d'Iran)*